

Conditions générales autoSense

A Conditions générales

1 Parties

Les présentes conditions générales autoSense («Contrat») s'appliquent entre autoSense SA, Badenerstrasse 141, 8004 Zurich, Suisse («autoSense SA») et vous en tant qu'utilisateur du service autoSense «Client».

2 Objet

Le présent contrat a pour objet la prestation du service autoSense («Service») par autoSense SA et l'utilisation du Service par le Client. Le Service est disponible en différentes options, sachant que l'option utilisée par le Client est déterminante:

- **App autoSense avec adaptateur:** Cette option comprend (i) la mise à disposition d'un adaptateur OBD-2 (avec ou sans fonction Wi-Fi) incluant une carte SIM pour la connexion d'un véhicule au Service et pour la consultation de données du véhicule («Adaptateur»), (ii) l'accès aux données du véhicule via l'application autoSense installée sur le terminal mobile du Client (smartphone ou tablette) («App autoSense»), (iii) ainsi qu'en option un point d'accès Wi-Fi mobile permettant un accès sans fil à Internet (avec les adaptateurs Wi-Fi). Par ailleurs, le Client peut utiliser via l'app autoSense d'autres prestations de services partenaires ainsi que d'autres partenaires d'autoSense SA.
- **App autoSense avec adaptateur (version Freemium):** Cette option comprend la mise à disposition de l'app autoSense sans adaptateur (version Freemium). Par conséquent, la réglementation contenue dans le présent contrat et portant sur l'adaptateur, la consultation de données du véhicule via l'adaptateur, ainsi que l'accès à celui-ci n'est pas applicable. De même, certaines informations et fonctions de l'app autoSense ne sont pas disponibles ou le sont uniquement de manière limitée dans la version Freemium.
- **App autoSense Fuel avec/sans adaptateur:** Cette option comprend la mise à disposition de l'app autoSense Fuel avec ou sans adaptateur (Freemium). L'app autoSense Fuel concerne exclusivement le ravitaillement en carburant et présente, par conséquent, un nombre de fonctions limité par rapport à l'app autoSense. Si le Client utilise l'app autoSense sans adaptateur, la réglementation contenue dans le présent contrat et portant sur l'adaptateur, la consultation de données du véhicule via l'adaptateur, ainsi que l'accès à celui-ci n'est pas applicable.

3 Enregistrement et acceptation du Contrat

En finalisant l'enregistrement, le Client confirme avoir pris connaissance du présent Contrat et l'avoir accepté tel quel, et certifie l'exactitude et l'exhaustivité de ses informations. Le Client répond vis-à-vis d'autoSense SA de l'exactitude et de l'exhaustivité de ses informations, le cas échéant, de dommages résultant d'informations erronées ou insuffisantes. Le Service ne sera activé qu'après enregistrement du Client conformément aux lois. S'il devait s'avérer après finalisation de l'enregistrement que le Client a fourni des informations inexactes ou incomplètes ou qu'il

a chargé des documents d'identité insuffisants (dans la mesure où ceux-ci étaient nécessaires), autoSense SA peut exiger que les informations, le cas échéant, les documents d'identité soient rectifiés ou complétés, ou peut désactiver sans indemnisation le Service déjà activé.

4 Entrée en vigueur, durée et résiliation

4.1 Généralités

Le Contrat est réalisé avec l'activation du Service. Le Contrat n'est pas limité dans le temps et peut être résilié par le Client dans l'app autoSense respective en considération d'un délai de 30 jours pour la fin d'un mois calendaire. autoSense SA peut également résilier le Contrat en considération d'un délai de 30 jours pour la fin d'un mois calendaire. autoSense communique la résiliation au Client de manière appropriée (p. ex. par e-mail ou dans l'app autoSense respective). D'autre part, autoSense SA peut résilier le Contrat avec effet immédiat et sans indemnisation à la suite d'une violation de celui-ci par le Client (p. ex. en cas d'informations inexactes ou incomplètes dans le cadre de l'enregistrement ou en cas de retard de paiement) ou dans le cas d'un arrêt du Service. autoSense communique la résiliation au Client de manière appropriée (p. ex. par e-mail ou dans l'app autoSense respective). En cas de violation du contrat par le Client, autoSense SA peut bloquer au préalable le Service avec effet immédiat et sans indemnisation.

4.2 Conséquences de la résiliation du Contrat

En cas de résiliation du Contrat, autoSense SA cessera immédiatement la prestation de services. Le compte d'utilisateur ainsi que les données du Client et du véhicule (voir chapitre 8) seront effacés intégralement au plus tard 60 jours après la résiliation du Contrat, dans la mesure où aucun motif légitime (obligations légales de conservation ou de documentation, production de preuves) ne s'oppose à un tel effacement.

Si le Client utilise une option de service avec Adaptateur (voir chapitre 2), le Client est tenu de retirer immédiatement l'adaptateur du véhicule. L'Adaptateur ne doit plus être utilisé après résiliation du Contrat. La collecte de données supplémentaires est interrompue peu après le retrait de l'adaptateur (voir chapitre 8). Toutes les données qui seront collectées via l'adaptateur après la résiliation du Contrat seront effacées au plus tard après 60 jours.

5 Services et prix

5.1 Apps autoSense

autoSense App

L'app autoSense permet au Client d'accéder aux informations et fonctions suivantes:

- **Tableau de bord:** Accès direct à des points d'intérêt (POI) de services partenaires et d'autres partenaires d'autoSense SA (p. ex. stations-service) sur une carte.
- **Ma Voiture:** Informations statistiques et dynamiques concernant le véhicule (y compris niveau de carburant*, état de la batterie, kilométrage*, statut du voyant moteur, emplacement, quittances p. ex. de pleins d'essence) et possibilité de partager certaines données (p. ex. emplacement) avec d'autres utilisateurs via l'app autoSense.
- **Statistiques:** Statistiques de conduite sur la base de différents paramètres (comme durée, nombre de kilomètres parcourus, répartition chronologique, etc.).
- **Chronologie:** Journal de bord avec historique des trajets (y compris points de départ et d'arrivée, distance et durée), ainsi que d'autres événements (y compris notifications comme alarme de manipulation ou statut de l'adaptateur).
- **Services:** Prestations de services partenaires et éventuellement d'autres partenaires d'autoSense SA, qui peuvent être ajoutés individuellement à l'app autoSense (voir chapitre 7).
- **Plus:** Compte du véhicule, compte de l'utilisateur, paramètres, FAQ, autres informations et notifications (notifications push, p. ex. en cas de manipulation ou de déplacement du véhicule, niveau de batterie faible ou retrait de l'adaptateur, ainsi que notifications de services partenaires et d'autres partenaires d'autoSense SA (voir chapitre 7) en rapport avec les services qu'ils proposent, comme p. ex. prises de rendez-vous, actions marketing spécifiques à un lieu, etc.).

* Disponibilité en fonction du modèle et de l'année de construction du véhicule

D'autres informations à propos de l'Application autoSense et de ses différentes fonctions sont disponibles sur le site Web d'autoSense SA (autosense.ch).

App autoSense sans adaptateur (version Freemium):

La version Freemium de l'app autoSense permet au Client d'accéder aux informations et fonctions de l'app autoSense, toutefois certaines informations et fonctions ne sont pas disponibles ou le sont uniquement de manière limitée, ou sont enrichies de données fictives/fournies à titre d'illustration (puisque aucune donnée du véhicule n'est lue via l'adaptateur). En outre, la version Freemium ne contient qu'une sélection limitée de prestations de services partenaires et d'autres partenaires d'autoSense SA.

D'autres informations à propos de la version Freemium de l'app autoSense et de ses différentes fonctions sont disponibles sur le site Web d'autoSense SA (autosense.ch).

App autoSense Fuel avec/sans adaptateur:

L'app autoSense Fuel permet au Client d'accéder aux informations et fonctions suivantes:

- **Tableau de bord:** Accès direct aux stations-service de services partenaires et d'autres partenaires

d'autoSense SA sur une carte, et possibilité de lancer des pleins d'essence.

- **Ravitaillement en carburant:** Ravitaillement en carburant auprès de stations-service sélectionnées et paiement en utilisant la carte de paiement que le client a enregistrée dans les paramètres de l'app.
- **Type de carburant:** Affichage du type de carburant sur la base des données qui sont lues avec l'adaptateur (si un adaptateur est utilisé), le cas échéant, des données que le client a saisies.
- **Niveau de carburant:** Information dynamique sur le niveau de carburant actuel dans le réservoir du véhicule, fournie sur la base des données qui sont lues avec l'adaptateur (si un adaptateur est utilisé). Si aucun adaptateur n'est utilisé, cette fonction n'est pas disponible.
- **Kilométrage:** Information dynamique sur le kilométrage actuel du véhicule, fournie sur la base des données qui sont lues avec l'adaptateur (si un adaptateur est utilisé). Si aucun adaptateur n'est utilisé, cette fonction n'est pas disponible. Les données peuvent néanmoins être saisies manuellement par le client.
- **Quittances:** Informations sur tous les pleins d'essence effectués jusqu'ici sous forme de quittances.

5.2 WiFi

La fonction Wi-Fi «WiFi» n'est disponible qu'en cas d'utilisation d'un adaptateur Wi-Fi. La fonction propose un accès Internet sans fil via la carte SIM intégrée à l'adaptateur. Le Client peut activer «WiFi» dans l'app autoSense. Les packs de données peuvent ensuite être achetés via l'app autoSense, le cas échéant, administrés via l'option Swisscom inOne Multi Device.

«WiFi» est disponible en Suisse et à l'étranger (liste des pays sur autosense.ch pour les packs WiFi ou du partenaire contractuel de téléphonie mobile pour Swisscom inOne Multi Device).

D'autres informations à propos de «WiFi» sont disponibles sur le site Web d'autoSense SA (autosense.ch).

5.3 Adaptateur

Si le client utilise une option de service avec adaptateur (voir chapitre 2), l'adaptateur ainsi que la carte SIM lui sont remis par autoSense SA ou un partenaire commercial. L'adaptateur appartient au Client, la carte SIM intégrée à l'adaptateur reste à tout moment la propriété d'autoSense SA. La carte SIM ne peut pas être utilisée pour une communication vocale et par SMS/MMS. L'adaptateur doit être utilisé exclusivement en rapport avec le Service. L'adaptateur ne doit pas être ouvert ni modifié et la carte SIM ne doit pas être retirée de l'adaptateur.

5.4 Support technique

Concernant le support technique, le site Web d'autoSense SA (autosense.ch) propose au Client un forum de questions/réponses fréquentes ainsi que des informations de contact. autoSense SA s'efforce de répondre dans les meilleurs délais aux demandes de support technique.

5.5 Conditions

Si le Client utilise une option de service avec adaptateur (voir chapitre 2), ce dernier doit être connecté au véhicule du Client. L'installation de l'adaptateur incombe au Client. Le véhicule doit être immatriculé en Suisse et disposer d'une interface OBD-2. Le Service est disponible en principe pour tous les véhicules courants avec motorisation essence à partir de l'année de construction 2001 et pour tous les véhicules courants avec motorisation diesel à partir de l'année de construction 2004. Des dérogations sont possibles et restent réservées. Les fonctions disponibles et la précision des données dépendent de la marque du véhicule, du modèle et de l'année de construction. En outre, la précision des données peut être entravée par la qualité de l'installation. Si, après l'installation de l'adaptateur, des anomalies se produisent au niveau du véhicule (p. ex. voyants lumineux qui s'allument ou modifications du comportement du véhicule), l'adaptateur doit être retiré immédiatement et autoSense SA doit être informée.

Pour pouvoir utiliser le service, le Client doit également avoir installé l'app autoSense respective sur son terminal mobile (smartphone ou tablette). Les versions supportées des systèmes d'exploitation (Android et iOS) sont indiquées dans l'app autoSense respective.

Pour que le service puisse être utilisé, une connexion Internet est nécessaire à la fois pour la carte SIM intégrée à l'adaptateur et pour le terminal mobile sur lequel l'app autoSense respective a été installée. La liaison de données via la carte SIM intégrée à l'adaptateur est incluse dans le Service (hors utilisation des données avec «WiFi»). Le Client est responsable de la connexion Internet du terminal mobile, ainsi que des frais correspondants. En outre, une couverture GPS est indispensable à la collecte des données de géolocalisation via l'adaptateur.

5.6 Tarifs

Adaptateur:

Le prix de l'adaptateur est indiqué lors de la commande. Le prix inclut la carte SIM et la connectivité des données, nécessaire à la transmission des données du véhicule via la carte SIM.

Si le client a acheté l'adaptateur à prix réduit ou gratuitement, il doit, à partir du moment où le service est activé et sans interruption pendant une période d'au moins 12 mois soit (i) payer l'abonnement mensuel de CHF 5,00 (voir ci-dessous) soit (ii) utiliser le service partenaire auprès duquel le client a acheté l'adaptateur à prix réduit ou gratuitement et pour lequel il est nécessaire de transmettre les données à ce partenaire (voir ci-dessous, auquel cas l'abonnement mensuel n'est pas applicable). Dans le cas contraire, autoSense SA facturera au client le prix de vente officiel de l'adaptateur après 12 mois. Si le présent contrat est résilié avant l'expiration des 12 mois susmentionnés, le client doit retourner l'adaptateur à autoSense SA sans indemnité dans les 14 jours suivant la résiliation du contrat, sinon autoSense SA facturera au client le prix de vente officiel de l'adaptateur. En outre, autoSense SA a le droit, en cas de retrait définitif de l'adaptateur de l'interface OBD-2 (> 29 jours), en cas de non utilisation des services du partenaire de service susmentionné ou en cas de non-paiement de l'abonnement mensuel, d'exiger du client le retour de l'adaptateur sans compensation ou de facturer au client le prix de vente officiel de l'adaptateur. Si l'adaptateur est retourné, il devient la propriété d'autoSense SA.

Abonnement mensuel:

Un abonnement mensuel de 5,00 CHF (TVA incluse) est facturé pour l'utilisation de l'app autoSense. Cet abonnement est débité tous les mois à terme échu de la carte de paiement du client ou facturé d'une autre manière (p. ex. par e-mail). Si le Client achète les services d'un partenaire d'autoSense SA via l'application autoSense, pour lesquels un transfert de données à ce partenaire est nécessaire (voir chapitres 7 et 8), l'abonnement mensuel n'est pas facturé pour les mois au cours desquels les services du partenaire concerné sont activés pendant au moins 25 jours. Ces services partenaires sont qualifiés de «sponsorisés» dans l'app autoSense.

L'utilisation de la version Freemium de l'app autoSense ainsi que de l'app autoSense Fuel sans adaptateur est gratuite. L'utilisation de l'app autoSense Fuel avec adaptateur est également gratuite en cas d'utilisation simultanée de l'app autoSense (voir ci-dessus).

Packs de données (sur «MyWiFi»):

En cas d'achat des packs de données nécessaires à la fonction Wi-Fi «WiFi», les prix de ces packs ainsi que leur durée de validité respective seront communiqués dans l'Application autoSense. Les packs de données sont valables pour l'utilisation de «WiFi» en Suisse et à l'étranger (liste des pays sur autosense.ch). Le relevé du compteur du système de décompte d'autoSense SA est décisif pour déterminer le crédit actuel. Le Client est seul responsable du rechargement de son crédit en temps voulu. Les crédits ne sont ni remboursables ni transférables à d'autres opérateurs de téléphonie mobile. «WiFi» ne peut pas être utilisé si le crédit est «nul» (pas de pack de données actif).

autoSense SA peut proposer au Client des packs de données à prix réduit, si celui-ci dispose d'un abonnement mobile inOne de Swisscom (Suisse) SA. Cette offre privilège est exclue avec d'autres types d'abonnement et avec les cartes prépayées. Le Client consent à ce qu'autoSense SA utilise le numéro de téléphone mobile indiqué dans le cadre de l'enregistrement, pour vérifier à chaque achat de packs de données s'il existe une relation contractuelle correspondante entre le Client et Swisscom (Suisse) SA en ce qui concerne la prestation de services de communication mobile et de quel abonnement inOne mobile il s'agit (p. ex. inOne mobile S). Le Client autorise Swisscom (Suisse) SA à divulguer à autoSense SA l'existence, le cas échéant, la non-existence d'une telle relation contractuelle ainsi que l'abonnement inOne mobile respectif.

Autre:

autoSense SA peut également indiquer des tarifs immédiatement avant l'utilisation d'un certain service dans l'app autoSense respective, sur son site Web (autosense.ch) ou d'une autre manière appropriée.

6 Utilisation du Service par le Client

Le Client est responsable d'une utilisation du Service, également par des tiers (p. ex. autres conducteurs du véhicule), conformément aux dispositions légales et contractuelles.

Si le Client utilise une option de service avec adaptateur (voir chapitre 2), le service ne doit être utilisé en principe que pour un certain véhicule propre au client, que ce dernier utilise principalement lui-même, le cas échéant, le client doit s'assurer en cas d'utilisation du service pour un véhicule étranger qu'il dispose de l'autorisation du titulaire du véhicule concerné, qu'il est en droit d'installer l'adaptateur dans le véhicule concerné, de connecter le service au véhicule et d'utiliser le service avec ce véhicule. En outre, il est tenu de respecter les dispositions légales et administratives déterminantes en rapport avec l'installation de l'adaptateur dans le véhicule et l'utilisation du Service (en particulier celles concernant la circulation routière et le transport de personnes).

Le Client est tenu de veiller à ce que les données le concernant enregistrées dans l'app autoSense respective (nom, adresse, adresse e-mail, carte de crédit, etc.) soient toujours actuelles.

Lorsqu'il fait le plein, le client est responsable, indépendamment des informations affichées dans l'app autoSense respective, du choix correct du type de carburant pour ravitailler le véhicule concerné. Toute responsabilité d'autoSense SA ainsi que des services partenaires respectifs et d'autres partenaires est exclue.

Les champs électromagnétiques provoqués par les émetteurs et récepteurs du fournisseur de téléphonie mobile respectif, par le terminal mobile du Client ou par l'adaptateur peuvent perturber le fonctionnement d'autres appareils (p. ex. appareils auditifs ou stimulateurs cardiaques). Afin d'éviter les perturbations, il est impératif de respecter les conditions de sécurité et d'utilisation indiquées par les fabricants et de conserver une distance suffisante. Le Client s'informerait des interdictions et des restrictions d'utilisation (p. ex. en matière de circulation routière) et les respectera.

7 Prestations des services partenaires et d'autres partenaires

Les services partenaires d'autoSense SA, auprès desquels le Client peut bénéficier d'autres services («Services») via l'app autoSense (p. ex. service de dépannage, assurance automobile, réparation du véhicule, etc.) sont mentionnés dans l'app autoSense. Les services partenaires disponibles dans la version Freemium de l'app autoSense sont limités; ils ne sont pas disponibles dans l'app autoSense Fuel.

Certains services partenaires peuvent déjà être préinstallés dans l'app autoSense ou ne pas être disponibles en raison du canal de commercialisation choisi par le Client (p. ex. garage auto). Si les prestations d'un service partenaire sont préinstallées dans l'app autoSense et que le Client n'accepte pas le transfert au partenaire des données nécessaires à ce service, le cas échéant, refuse le contrat du partenaire, il se peut que l'app autoSense ne puisse pas être utilisée. Dans ce cas, autoSense SA est autorisée à exiger du Client qu'il renvoie l'adaptateur.

Par ailleurs, le Client peut bénéficier via l'app autoSense respective de services d'autres partenaires d'autoSense

SA. Seuls des services d'autres partenaires relatifs au ravitaillement en carburant sont disponibles dans l'app autoSense Fuel.

L'achat des services partenaires et des services d'autres partenaires fait l'objet d'un contrat distinct entre le Client et le partenaire respectif, le cas échéant, les autres partenaires. autoSense SA n'est pas partie à un tel contrat et décline, par conséquent, toute responsabilité civile et/ou pénale ainsi que toute garantie en ce qui concerne les prestations de services partenaires et d'autres partenaires, ainsi que leurs fonctionnalités et leur contenu. Sous réserve de réglementations dérogatoires dans le contrat distinct entre le Client et le service partenaire respectif, le cas échéant, les autres partenaires, la responsabilité du service partenaire et d'autres partenaires en ce qui concerne les prestations qu'ils ont fournies est exclue, dans la mesure où la loi le permet. De même, tous engagements ou garanties concernant la disponibilité, la qualité, la sécurité, le fonctionnement ou le support technique des prestations, ainsi que ceux relatifs à l'exactitude, à l'exhaustivité et au caractère actuel des contenus affichés sont exclus, sauf dérogations et sous réserve de modifications des prix et d'erreurs. Toutes les prestations des services partenaires et d'autres partenaires interviennent selon le principe du «best effort» (obligation de moyens).

Si le Client paie des services partenaires et des prestations d'autres partenaires en utilisant la carte de paiement enregistrée dans les paramètres de l'app (p. ex. carte de crédit), le Client autorise autoSense SA (i) à valider la transaction concernée pour que la carte de paiement soit débitée par le prestataire de paiement concerné et (ii) à transmettre les données nécessaires à la réalisation de la transaction au prestataire de paiement concerné ainsi qu'au service partenaire respectif, le cas échéant, aux autres partenaires (p. ex. date et heure de la transaction, lieu, numéro de la pompe à essence, produit, volume, montant, type de carte de paiement).

Il est possible de mettre fin à tout moment aux prestations du service partenaire et d'autres partenaires, en supprimant les prestations concernées. Le Client prend acte du fait qu'une telle suppression de prestations peut entrer en conflit avec les accords contractuels existant entre le Client et le service partenaire concerné, le cas échéant, d'autres partenaires (p. ex. concernant les prestations d'assurance) et avoir des conséquences, comme p. ex. la résiliation anticipée du contrat ou des frais.

8 Protection des données

autoSense SA considère qu'il est important de traiter les données de façon responsable et dans le respect des dispositions légales. autoSense SA s'en tient à tout instant à la législation en vigueur, en particulier à la loi suisse en matière de protection des données. autoSense SA collecte, enregistre et traite uniquement les données qui sont nécessaires au respect des dispositions légales, à la prestation et au perfectionnement du Service, notamment la garantie d'un Service de grande qualité, à la sécurité du fonctionnement et de l'infrastructure, à l'exécution du contrat, au bon déroulement et à l'entretien des relations avec la clientèle ainsi qu'à la facturation.

Le Client prend acte du fait que les finalités susmentionnées ou celles qui y sont liées nécessitent une collecte, un enregistrement et un traitement de données à caractère personnel ainsi que d'autres données concernant le Client et le véhicule éventuellement connecté au Service

(collectivement «Données») par autoSense SA et par des tiers mandatés par autoSense SA, et l'accepte expressément. Ces opérations de collecte, d'enregistrement et de traitement concernent tout particulièrement les données/catégories de données suivantes:

- Données se rapportant aux liaisons de données établies via la carte SIM (date, heure, durée, volume de données (chargement et téléchargement), etc.)
- Données collectées dans le cadre de l'enregistrement (civilité, nom/prénom, adresse e-mail, numéro de téléphone, adresse, nationalité, date de naissance et adresse e-mail du Client, copie du document d'identité, numéro de châssis du véhicule, type de carburant)
- Données collectées dans le cadre de l'installation des Applications autoSense (numéro de téléphone du terminal mobile sur lequel l'Application autoSense a été installée)
- Données du véhicule (géolocalisation du véhicule, comportement routier du Client, le cas échéant, de la personne conduisant le véhicule, comme écarts par rapport à la vitesse autorisée, virages serrés, accélération et freinage brusques, etc.)
- Données relatives aux trajets (informations concernant les déplacements effectués, comme points de départ et d'arrivée, distance, durée, etc.)
- Messages d'erreur du véhicule (défaut moteur, codes DTC, etc.)
- Autres données du véhicule (niveau de carburant, kilométrage, état de la batterie, modèle, masse et poids du véhicule, etc.)
- Informations concernant l'adaptateur (IMEI, numéro de série, version du matériel, intensité du signal, etc.)
- IMSI de la carte SIM
- Informations relatives au terminal mobile utilisé (identifiant de l'appareil, fabricant, type et version du système d'exploitation, langue, version de l'Application autoSense, etc.)
- Informations relatives au paiement (y compris données concernant la carte de crédit et/ou la carte de carburant)
- Autres données (notamment données relatives au contrat, données relatives à l'activité du Client et informations sur l'achat de packs de données et l'utilisation du compte du Client, évaluations/analyses, etc.)
- Le Client accepte expressément qu'autoSense SA enregistre et traite les données en Suisse et à l'étranger, le cas échéant, les fasse enregistrer et traiter par des tiers mandatés.

Si le Client recourt à des prestations de services partenaires et d'autres partenaires, autoSense SA transfère certaines données à ces services partenaires et autres partenaires, le cas échéant, les autorise à y accéder. Un tel transfert et/ou accès intervient dans la mesure où le service partenaire respectif ou les autres partenaires ont besoin des données pour la réalisation de leurs propres prestations ou pour la réalisation de la transaction correspondante (p. ex. ravitaillement en carburant). En cas de prestations du service partenaire allant au-delà de la réalisation de transactions individuelles, le transfert des données ou la garantie d'accès sont subordonnés au consentement préalable du Client.

autoSense SA est tenue en considération des dispositions légales de communiquer aux autorités compétentes, si elles en font la demande, des renseignements au sujet du Client et des données traitées.

Il incombe au Client d'informer les personnes concernées (p. ex. autres conducteurs du véhicule, passagers) du Service et des opérations de collecte, d'enregistrement et de traitement des données les concernant, qui s'y rapportent, ainsi que d'obtenir, le cas échéant, les autorisations nécessaires à cet effet.

La collecte, l'enregistrement et le traitement des données transmises via l'adaptateur commencent dès que l'adaptateur a été branché sur l'interface OBD-2 du véhicule et se terminent peu après son retrait.

Le Client accorde à autoSense SA le droit gratuit, international, illimité dans le temps, non exclusif, irrévocable, cessible et permettant la concession de sous-licences, d'utiliser les Données sous une forme excluant toute identification personnelle, c'est-à-dire sous une forme anonymisée, à des fins d'évaluations et à valoriser économiquement les résultats de ces évaluations.

Le Client est en droit d'exiger d'autoSense SA qu'elle confirme que des données à caractère personnel sont traitées par autoSense SA ou par des tiers mandatés et, si c'est le cas, d'obtenir des renseignements à propos du traitement de ses données à caractère personnel. En outre, le Client peut, si le droit qui lui est applicable en matière de protection des données (en particulier le RGPD européen) le prévoit, faire limiter le traitement de ses données à caractère personnel, exercer son droit à la portabilité des données, faire rectifier, effacer («droit à l'oubli») ou bloquer ses données à caractère personnel, revenir sur des consentements donnés et s'opposer au traitement de ses données à caractère personnel.

Le Client peut envoyer sa demande correspondante par e-mail, en joignant une copie de son document d'identité, à l'adresse suivante: support@autosense.ch

autoSense SA se réserve le droit de se prévaloir des limitations prévues par la loi, lorsqu'elle est tenue de conserver ou de traiter certaines données à caractère personnel, qu'elle a un intérêt prépondérant à le faire ou qu'elle a besoin de ces données pour faire valoir des droits. L'exercice des droits susmentionnés peut être en conflit avec des accords contractuels passés entre autoSense SA et le Client (p. ex. à propos de la prestation de services) et peut entraîner des conséquences, comme la résiliation anticipée du contrat ou des frais. Dans ces cas, autoSense SA en informera le Client au préalable.

De plus, le Client dispose du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle compétente en matière de protection des données. L'autorité de protection des données en Suisse est le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (FPDPD).

9 Garantie et responsabilité

9.1 Généralités

autoSense fournit ses prestations de manière professionnelle et avec le plus grand soin. Toutefois, aucun engagement n'est pris et aucune garantie n'est donnée en ce qui concerne la disponibilité, la qualité, la sécurité, le fonctionnement ou le support technique du Service. Toutes les prestations interviennent selon le principe du «best effort» (obligation de moyens). Si le Client utilise une option de service avec Adaptateur (voir chapitre 2), cette absence d'engagement ou de garantie concerne tout particulièrement la couverture proposée par les opérateurs mobiles et nécessaire au fonctionnement du Service. Les zones dites «d'ombre» sont également possibles dans les régions considérées comme bien desservies. La couverture de téléphonie mobile à l'étranger dépend du réseau du partenaire respectif qui prend le relais (roaming), ainsi que de ses possibilités techniques et opérationnelles.

Le Client est tenu de signaler d'éventuels manquements, pannes, défaillances, erreurs ou autres réclamations au support technique d'autoSense SA dès leur constatation, mais au plus tard dans les 14 jours. En cas de pannes et de défaillances, autoSense SA s'efforce de fournir les services, le cas échéant, de remédier au dysfonctionnement dans sa sphère d'influence, de manière appropriée et habituelle dans le secteur, avec les ressources dont elle dispose, sans toutefois être tenue par une obligation de résultat.

La responsabilité d'autoSense SA ainsi que les recours en garantie du Client sont exclus, dans la mesure où la loi le permet. Ainsi, la responsabilité d'autoSense SA est exclue également et tout particulièrement en cas de violation de dispositions légales en vigueur (en particulier des dispositions du droit de la circulation routière) par le client (y compris des tiers, comme d'autres conducteurs du véhicule). De même, la responsabilité d'autoSense SA est exclue quant à des dommages causés au véhicule connecté au Service (en particulier perte ou limitation de la garantie constructeur).

9.2 Garantie et responsabilité concernant les données

Sous réserve de modifications de prix et d'erreurs, autoSense SA s'efforce d'atteindre un haut niveau de qualité des données mises à la disposition du Client via le Service et des contenus affichés dans l'app autoSense respective, mais ne peut pas garantir leur exhaustivité, exactitude, caractère actuel et adéquation à un usage particulier. En conséquence, le Service est fourni à titre purement informatif et ne saurait être utilisé notamment pour une exploitation commerciale des données ou pour des renseignements juridiquement contraignants à l'égard de tiers (p. ex. autorités). Dans la mesure où la loi le permet, autoSense SA décline toute responsabilité quant à la manière dont le Client utilise les données mises à disposition via le Service et quant aux dommages que ces données peuvent causer.

10 Modifications

10.1 Modifications du service et des prix

autoSense SA peut perfectionner et modifier le service à tout moment, dans la mesure où l'utilisation par le Client n'en est pas entravée. autoSense SA est tout particulièrement habilitée à charger à tout instant, en vue d'optimiser ou d'élargir ses services via le réseau de téléphonie mobile, les données correspondantes (p. ex. certificats de sécurité) ou le logiciel sur la carte SIM intégrée à l'adaptateur.

En outre, autoSense SA se réserve le droit d'apporter au service des modifications qui ont une incidence sur l'utilisation par le Client, ainsi que de modifier les prix. autoSense SA informera le Client de telles modifications de manière appropriée (p. ex. par e-mail ou dans l'app autoSense respective). Si autoSense SA pratique une hausse des prix telle que l'incidence financière totale s'en trouve augmentée pour le Client ou si autoSense SA modifie considérablement le service au détriment du Client, elle en informera le Client au préalable et le Client sera autorisé à résilier le contrat à la date de prise d'effet de la modification. Si le Client ne résilie pas le contrat, les modifications seront considérées comme acceptées. Les adaptations de prix dues à une modification des taux de l'impôt (p. ex. hausse de la taxe sur la valeur ajoutée) ainsi que les augmentations de prix de services partenaires ne sont pas considérées comme des hausses de prix et ne donnent pas au Client le droit de résilier le contrat. Si autoSense SA baisse les prix, elle est autorisée à adapter les éventuels rabais accordés avant la baisse des prix.

10.2 Modifications du contrat

autoSense SA se réserve le droit de modifier le présent contrat à tout moment. autoSense SA communique les modifications au Client de manière appropriée (p. ex. par e-mail ou dans l'app autoSense respective). Si autoSense SA modifie considérablement le contrat au détriment du Client, elle en informera le Client au préalable et le Client sera autorisé à résilier le contrat à la date de prise d'effet de la modification. Si le Client ne résilie pas le contrat, les modifications seront considérées comme acceptées.

11 Vente/cession du véhicule ou de l'Adaptateur

En cas de vente ou de cession à titre permanent du véhicule à un tiers, le Client est tenu de retirer préalablement l'adaptateur pour déconnecter le véhicule concerné du Service. autoSense SA décline toute responsabilité à cet égard.

La vente ou la cession à titre permanent de l'adaptateur à un tiers est expressément interdite, le cas échéant, autorisée uniquement après consentement exprès préalable d'autoSense SA. Si le Client devait néanmoins vendre ou céder l'adaptateur à un tiers, le nom, l'adresse et d'autres données du Client seront divulgués aux autorités compétentes, si elles en font la demande. Si des actes relevant du droit pénal sont commis en utilisant l'adaptateur cédé, le Client peut être poursuivi pénalement, le cas échéant, pour complicité, tierce complicité ou facilitation d'un acte frauduleux.

12 Dispositions de garantie concernant l'Adaptateur

Les présentes dispositions de garantie s'appliquent à tous les adaptateurs achetés auprès d'autoSense SA ou de ses partenaires commerciaux.

autoSense SA accorde une garantie de 24 mois à compter de la date d'achat. Si l'adaptateur est défectueux, le Client peut s'adresser par e-mail au Service Client d'autoSense SA (support@autosense.ch). L'expédition et le retour de l'adaptateur sont à la charge du Client, même si l'adaptateur est sous garantie. Dans le cadre de sa prestation de garantie, autoSense SA peut soit réparer l'adaptateur défectueux, soit le remplacer par un appareil neuf ou équivalent à un produit neuf, le cas échéant, l'échanger. L'Adaptateur remplacé devient alors la propriété d'autoSense SA. Si le

Client ne restitue pas un adaptateur remplacé dans le délai fixé par autoSense SA, autoSense SA est habilitée à facturer au Client la valeur actuelle de l'adaptateur à l'état neuf.

Dans le cadre de sa prestation de garantie, autoSense SA accorde une garantie de 6 mois sur l'adaptateur réparé ou remplacé. Le délai de garantie initial s'applique si sa durée restante est plus longue. Ces délais de garantie ne sont pas interrompus par d'éventuelles prestations de garantie et ne recommencent pas à courir de zéro.

Dès réception de l'adaptateur réparé ou échangé, le Client en vérifie immédiatement le bon fonctionnement. Si le défaut est toujours présent, autoSense SA réitère sa prestation de garantie à la demande du Client. Ces prestations de garantie s'appliquent en remplacement des recours en garantie et des demandes d'indemnisation qui y sont liées, prévus par le droit des obligations.

La garantie est exclue lorsque les défauts résultent de l'usure normale, d'une utilisation inappropriée et d'une détérioration causée intentionnellement ou par négligence par le Client ou par des tiers et lorsqu'il existe des signes concrets indiquant que les défauts sont dus à une exposition à l'humidité ou à d'autres influences extérieures (dommages causés par une chute, une pression, un choc ou pendant le transport).

La garantie est annulée en cas d'interventions qui n'ont pas été effectuées par autoSense SA ou qui ont été effectuées sans son autorisation.

13 Droits de propriété intellectuelle

Les Apps autoSense et le microprogramme sur l'adaptateur (collectivement «Logiciel») sont protégés par le droit d'auteur ou d'une autre manière. autoSense SA, le cas échéant, les tiers autorisés confèrent au Client pour la durée du Contrat un droit limité, non exclusif, non cessible, révocable et ne permettant la concession d'aucune sous-licence, pour l'utilisation du logiciel dans le cadre du Service («Licence»). Tous les droits sur le logiciel restent l'entière propriété d'autoSense SA, le cas échéant, des tiers autorisés. Le Client n'est pas autorisé à modifier, adapter, traduire, reconstruire par rétro-ingénierie, décompiler, désassembler le logiciel ni à créer une œuvre dérivée du logiciel. Le Client n'est pas autorisé à reproduire le logiciel ni à autoriser l'accès au logiciel sur le forum d'un ordinateur public ou sa diffusion au moyen d'un «shareware». autoSense SA, le cas échéant, les tiers autorisés peuvent retirer la licence à tout instant, dès lors que le Client viole cette disposition. Le Client doit répondre de violations des dispositions de la licence et de recours correspondants de la part de tiers. Si autoSense SA ou les tiers autorisés devaient faire l'objet d'une action en justice, le Client garantit autoSense SA, le cas échéant, les tiers autorisés contre tous recours de tiers.

Le microprogramme peut contenir des composants de tiers protégés par le droit d'auteur, qui ont été concédés sous licences Open Source («logiciel Open Source») et qui ne relèvent pas du présent Contrat d'autoSense SA. Dans la mesure où la loi l'autorise, le logiciel Open Source est mis à disposition sans aucune garantie ni responsabilité. En utilisant le Service, le Client accepte les conditions d'utilisation des licences respectives du logiciel Open Source.

14 Autres dispositions

autoSense SA peut céder ou transférer à tout instant le présent contrat ou des droits et des obligations individuels en résultant avec effet libératoire à un tiers. Le Client n'est pas autorisé à céder ou transférer le présent contrat ou des droits et des obligations individuels en résultant à un tiers sans l'autorisation préalable d'autoSense SA.

autoSense SA peut reprendre ou modifier à tout instant le numéro d'appel appartenant à la carte SIM dans l'adaptateur, ainsi que d'autres éléments d'adressage sans indemnisation, lorsque des motifs administratifs, opérationnels ou techniques l'exigent. Un transfert des numéros de téléphone ainsi que d'autres éléments d'adressage à un autre opérateur de téléphonie mobile n'est pas possible pour des raisons techniques. En cas de résiliation du contrat, le numéro d'appel ainsi que les autres éléments d'adressage reviennent sans indemnisation à autoSense SA.

autoSense SA est autorisée à envoyer des newsletters électroniques (e-mail) au client et ce dernier donne expressément son accord à l'envoi de ces newsletter. Se désabonner de la newsletter est possible à tout moment.

15 Loi applicable et juridiction compétente

Le Contrat est subordonné au droit suisse. Le tribunal de Zurich, Suisse a compétence pour connaître de tout litige, sous réserve de juridictions obligatoires (p. ex. pour les contrats conclus avec des consommateurs, le for est celui du domicile du consommateur conformément à l'article 32 du CPC).